



## Conseil Départemental UNSS du 16 Juin 2020

### Déclaration liminaire du SNEP-FSU 78.

Monsieur l'inspecteur d'académie, Mesdames Messieurs les membres du CDUNSS des Yvelines,

Avec la crise sanitaire que nous vivons depuis ces derniers mois nous voulons adresser au nom du SNEP-FSU une pensée pour toutes les familles, celles de notre entourage mais aussi celles de nos élèves. Certaines ont été plus éprouvées que d'autres et parfois endeuillées, nous ne devons pas l'oublier dans cette période de reprise.

Dans ce contexte si particulier nous tenions à saluer la tenue ce CDUNSS qui permet de faire le bilan de l'année écoulée mais aussi d'évoquer le « redémarrage » des AS et la rentrée du sport scolaire de septembre. Nous tenons ici à saluer l'engagement et la volonté de nos cadres départementaux de tout mettre en œuvre pour que les réunions de fin d'année puissent avoir lieu et ainsi permettre aux enseignants d'EPS de se « réunir » pour échanger, débattre et préparer la reprise des AS Yvelinoises. A ce sujet, nous souhaiterions dans les prochaines années que les représentants du SNEP-FSU au CDUNSS puissent être invités, au même titre que les élus de AS, et comme cela a pu se faire par le passé, à la réunion des coordonateurs de districts relative à la préparation des contenus du séminaire des animateurs d'AS de fin d'année scolaire.

Enfin nous souhaitons aborder 4 sujets qui concernent le sport scolaire du second degré :

- **Le déconfinement dans les écoles est accompagné par la mise en place du dispositif 2S2C** qui a vocation à s'étendre et s'inscrire dans la durée. Un dispositif qui préfigure « l'école de demain » selon les déclarations de notre ministre et président de l'UNSS. Celui-ci a encore récemment précisé à ce sujet "Nous voulions de toutes les façons développer le sport et la culture" et "la crise nous oblige un peu à accélérer ce qu'on devait faire de toute façon". Avec la réouverture des écoles à tous les élèves le 22 juin nous ne pouvons que nous interroger sur la volonté de notre ministre de poursuivre la mise en place de ce dispositif en septembre alors que **le 2S2C semble soulever de nombreuses inquiétudes et mécontentement** : Après le SNEP-FSU dès le 14 mai, divers collectifs, acteurs de l'éducation et de l'EPS, organisations et syndicats expriment leur opposition à ce dispositif par voie de presse, lettres ouvertes, pétitions. Par le prisme du sport scolaire nous ne pouvons que nous inquiéter des conséquences d'une mise en concurrence entre les AS et le 2S2C, ne serait-ce que sur la question de l'accès aux équipements sportifs. Nos craintes se fondent sur ce qui a pu déjà se passer dans certaines grandes villes d'autres académies avec des réquisitions d'installations sportives au profit du 2S2C.
- Comme nous l'avons déjà évoqué lors des précédents CDUNSS, **la mise en œuvre de la réforme du lycée** n'a fait qu'aggraver la situation des AS de lycées. **Les mercredis après-midi doivent être des moments sacralisés** pour le sport scolaire (toutes les notes de service le précisent depuis 1986 ). Or, de trop nombreux cours ou épreuves d'E3C ont été programmés sur ces créneaux. Certaines AS ont renoncé à participer à des compétitions ou à certains évènements. Comment ne pas penser que va s'en

suivre une baisse du nombre de licenciés en lycée et cela sans même parler de la crise sanitaire que nous venons de vivre ?

Le nouveau PNDSS sera un point d'appui pour les équipes d'EPS pour négocier les libérations du mercredi AM car il mentionne expressément la libération de ce créneau « historique » et consubstantiel comme un indispensable pour le développement du sport scolaire. Le SNEP-FSU78 souhaite à ce titre pouvoir être associé aux travaux des groupes qui auront à élaborer le prochain plan de développement départemental du sport scolaire.

- **En ce qui concerne la nouvelle augmentation du prix de la licence à la rentrée 2020** : Après avoir voté contre cette augmentation à l'AG de l'UNSS en janvier, le SNEP-FSU a demandé son annulation au CA de l'UNSS du 19 mai et portera à nouveau cette exigence le 30 juin lors de la prochaine AG nationale.
  
- Enfin comme évoqué lors des précédents CDUNSS, il nous semble indispensable de renforcer les moyens humains au service départemental au regard de la charge de travail existante et des nouvelles missions que nos cadres se voient confiées (participation au GAD relatif au dispositif 2S2C, pistes de travail envisagées pour le suivi par le SDUNSS des subventions du Conseil Départemental aux AS). Il faudrait pour cela au minimum revenir au nombre de personnes occupant des postes de secrétariat et de cadre avant 2009.